

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

PROCÈS-VERBAL

Réunion du mardi 18 juin 2019

19h00- salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présents :

Marie-Sylvie Laurin,

Isabelle Pouliot,

Chantale Casavant,

Marie-Christine Tremblay,

Eric Cimon,

Maxime Legault

Marie-Ève Turcotte,

Myriam Laporte,

Martin Prud'homme,

Roxana Manea,

Simon Lachapelle

Invités :

Éric St-Pierre et Valérie Soucy

1. Ouverture de l'assemblée

Eric Cimon ouvre l'assemblée du Conseil d'Établissement à 19h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

Modification de la date sur l'ordre du jour. Ajout du sujet « Provigo » dans le point 7.2 Financement.

Chantale Casavant propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié, appuyée par Marie-Sylvie Laurin.

CE-18-19-047

3. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2019 et suivis

Suivis :

En ce qui concerne le traiteur « Tous pour un » choisi pour l'année scolaire 2019-2020, nous avons eu la précision selon quoi les repas doivent être commandés **au moins 24 heures à l'avance.**

Éric Cimon a fait des recherches afin de retracer les montants d'argent disponibles pour les travaux d'amélioration de la bibliothèque en parcourant les procès-verbaux de l'année 2017-2018. Il est difficile de garder la traçabilité des montants de ce projet étant donné les



transferts budgétaires d'une année à l'autre qui provoquent une perte de détail des données financières.

Inquiétude de la différence entre les chiffres 2017-2018 et les chiffres présentés sur le tableau de la gestionnaire des finances présenté à la dernière rencontre.

Un spectacle de musique et de danse exceptionnel et rassembleur a été présenté aux élèves et parents le jeudi 13 juin. Un montant de 414\$ a été amassé par des contributions volontaires pour poursuivre la réalisation d'activités en musique et danse. La chorégraphie du personnel a été très appréciée.

Chantale Casavant propose l'adoption du procès-verbal, tel que présenté, appuyée par Martin Prud'homme.

CE-18-19-048

4. Parole au public

Le Conseil d'Établissement a reçu une lettre de Mme Peguy Diaquoi qui précise son désir qu'un programme de tutorat pour les devoirs et leçons puisse être offert aux élèves de l'école. Nous avons pris connaissance de sa lettre et nous la remercions. Une réponse sera transmise à M. Diaquoi par M. Cimon afin qu'elle soit consciente que nous prenons en considération ses propos.

Le Conseil d'Établissement souhaite accueillir le public en précisant la procédure en lien avec la « parole au public ». Une explication en lien avec le fait que le CÉ ne répondra pas immédiatement à toutes les questions et allocutions du public. Par exemple, une question générale ou technique pourra trouver réponse dans l'immédiat alors qu'une demande ou une question nécessitant une discussion sera prévue à l'ordre du jour d'une séance ultérieure. Il est important de bien orienter les gens vers le bon endroit ou la bonne façon d'obtenir des réponses.

5. Affaires courantes :

5.1 Listes de fournitures scolaires

L'école a reçu mercredi les règles ministérielles en lien avec les fournitures scolaires demandées aux parents, c'est pourquoi nous avons dû faire des vérifications délai avant d'envoyer les documents présentés.

Parmi les articles qui ne sont plus demandés aux parents, les mouchoirs sont fournis par l'école.

Simon Lachapelle propose l'approbation de l'ensemble des listes de fournitures scolaires 2019-2020, telles que présentées, appuyé par Roxana Manea.

CE-18-19-049

5.2 Listes frais chargés aux parents

Les groupes de 4^e et 6^e année n'ont pas tous le même matériel didactique selon les choix des enseignants. Le prix à défrayer pour ce matériel est sensiblement le même par niveau. Le total est à corriger de 0,10\$ sur la nouvelle liste de frais chargés aux parents de 4^e année.

Simon Lachapelle propose l'approbation des frais chargés aux parents en 2019-2020, tel que modifié, appuyé par Isabelle Pouliot.

CE-18-19-050

5.3 Budget rapport sommaire 2019-2020

La direction présente le budget sommaire 2019-2020 en précisant qu'une nouvelle version est distribuée suite à des modifications apportées depuis l'envoi de ce document.

Une nouvelle façon de calculer le budget à la CSP et la diminution du nombre d'élèves à l'école influencent les montants accordés pour le budget 2019-2020. La Commission scolaire prévoit plus de services dans les écoles où les élèves réussissent moins bien. À notre établissement, il y aura une baisse de 1,5 jours pour le service d'orthopédagogie.

L'annexe 49 permet, entre autre, l'achat de matériel d'ergothérapie et du temps de libération pour le personnel.

Marie-Christine Tremblay propose l'adoption du budget rapport sommaire 2019-2020, appuyée par Martin Prud'homme.

CE-18-19-051

5.4 Assemblée générale des parents 2019

La date de l'assemblée générale des parents est à déterminer, idéalement vers la 2^e ou 3^e semaine de septembre.

Un bilan annuel du Conseil d'établissement sera préparé par Éric Cimon, à titre de président, il sera envoyé par courriel pour adoption. Ce document présente les événements marquants de l'année scolaire et rend compte des activités et campagnes de financement.

La procédure d'élections est à revoir lors de l'assemblée générale. Il est proposé que le vote soit fait selon une majorité simple, à condition que les gens ne puissent pas voter deux fois pour le même nom. Modification qui sera présentée à l'assemblée générale de parents mardi 10 septembre. Chaque membre votant écrit autant de noms qu'il y a de postes à combler sur son bulletin de vote.

Après vérification, lorsqu'un membre du Conseil d'Établissement démissionne, le parent remplaçant demeure en poste jusqu'à la fin du mandat du parent démissionnaire. Martin Prud'homme n'est donc pas en élection étant donné qu'il a été désigné par les membres parents pour terminer le mandat d'un poste qui se terminera en sept. 2021. Marie-Ève Turcotte et Éric Cimon seront donc les membres du Conseil d'établissement en élection lors de l'assemblée générale.

Simon Lachapelle propose que l'assemblée générale des parents ait lieu le mardi 10 septembre 2019 à 19h au gymnase, appuyé par Marie-Christine Tremblay.

CE-18-19-052

5.5 Location de salle

La direction a été approchée par Stéphane Arseneault, directeur de lieux de tournage, pour utiliser nos locaux comme salle d'appui. La production d'une série télévisuelle souhaite utiliser la cafétéria et des classes du sous-sol à titre de loges, salle de maquillage, salle de repos et pour les costumes du 21 juin au 31 juillet pour un montant de 5000\$.

Il n'y a pas de dépenses supplémentaires prévues pour la surveillance des lieux autre que des compensations de salaires de concierge pour certaines heures plus atypiques. La période d'achalandage est majoritairement couverte par les horaires des concierges de jour et de soir. Une visite des lieux et la prise de photos des lieux est à prévoir avant la première journée de location pour se protéger en cas de bris ou perte.

Il est également question d'un tournage pour la série « The killing 2 » durant la période estivale.

Simon Lachapelle propose l'approbation de la location des locaux de l'école à des fins de salle d'appui et lieu de tournage, tel que proposé, appuyé par Roxana Manea.

CE-18-19-053

5.6 Fête de la rentrée

Le Conseil d'Établissement souhaite la tenue d'une fête de la rentrée le 13 septembre 2019 à partir de 16h jusqu'à 19h. Il s'agit d'une soirée communautaire rassembleuse pour souligner la rentrée, que les familles puissent rencontrer les enseignants et éducateurs de l'école et que les enfants apprennent à connaître les nouveaux camarades de classe. Les membres du personnel sont invités à s'impliquer ou à prendre part à l'événement avec leur famille. Le souper en famille prévoit habituellement maïs, hot-dog, barbe à papa, liqueur et jus offerts au coût d'1\$ par item. De l'animation de jeux dans la cour est également au programme, ainsi que maquillage, musique et photo booth.

Pour assurer un bon fonctionnement et faciliter la manipulation de l'argent, des coupons sont vendus au coût d'un dollar par coupon et chaque item est vendu en échange d'un coupon.

L'activité nécessite la participation de beaucoup de bénévoles et de commanditaires. La Ville de Boucherville fournit les tables et chaises, les BBQ et tentes sont habituellement fournies par Réno-Dépôt. Il est souhaitable de faire appel à des commanditaires locaux tels que Van Vêzen pour le maïs, Provigo et d'autres commerces de Boucherville.

L'utilisation de verres en consignes ou recyclables est souhaitable et à vérifier auprès de la Ville de Boucherville qui a déjà banni les bouteilles d'eau de ses événements en prévoyant des fontaines d'eau.

L'organisation se fait pendant l'été afin que tout soit prêt à temps. L'invitation sera lancée aux membres du personnel lors de l'assemblée générale du personnel du mois d'août et les parents seront encouragés à participer à l'événement lors de l'assemblée générale des parents.

Plusieurs membres du Conseil d'Établissement se proposent pour participer bénévolement à l'organisation de cet événement : Martin Prud'homme, Roxana Manea, Marie-Christine Tremblay, Éric Cimon, Marie-Ève Turcotte, Chantal Casavant à qui sont invités à se joindre d'autres bénévoles afin de former des sous-comités. Un partage des tâches est à faire. Martin Prud'homme sera en charge de ce grand projet.

5.7 Parole à la représentante du comité de parents

Un hommage a été rendu à Madame Marie-Hélène Talon, bénévole très impliquée à la bibliothèque ainsi que dans d'autres sphères d'activités de l'école des Marguerite qui a reçu le prix de la reconnaissance de la CSP. Il pourrait être intéressant de présenter une candidature d'une ou d'un bénévole de l'école Paul-VI pour ce prix l'an prochain.

Consultation a eu lieu afin de nommer la personne qui sera substitut de la protectrice de l'élève.

Le rapport annuel de la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ) a présenté des bons coups, dont l'école du Moulin qui offrira le programme « Nager pour survivre » qui s'étend jusqu'au 3^e cycle l'an prochain. Ce programme pourrait être intéressant étant donné que l'activité est déjà rendue possible pour une autre école de Boucherville en partenariat avec la municipalité.

Une augmentation du budget de fonctionnement du comité de parent a été votée à un montant de 20 000\$. Ce montant couvre les formations, la participation à des colloques, la présentation de pièces de théâtre pour les parents, le remboursement du kilométrage des parents qui se déplacent pour les rencontres, les frais de gardiennage et le salaire de la secrétaire.

6. Parole aux invités

Voir 7.1 Bibliothèque

7. Suivi des comités

7.1 Bibliothèque

Nous sommes heureux d'accueillir deux invités, Éric St-Pierre et Valérie Soucy, bénévoles grandement impliqués dans le projet de réaménagement de la bibliothèque. Une seule soumission a été reçue suite à l'appel d'offres pour les travaux de la bibliothèque. Puisqu'il n'y a qu'une soumission, nous n'avons pas l'obligation de choisir ce soumissionnaire. Il est possible de repartir en appel d'offre immédiatement si la portée des travaux est modifiée pour une différence de coût de + ou - 15%.

À cause du délai provoqué par la CSP au moment où l'appel d'offre était prêt à être envoyé, l'appel d'offre a été lancé au pire moment de l'année dans le secteur de la construction, le mois de juin. Étant donné le coût des travaux soumis, il est impensable d'aller de l'avant avec la proposition ci-jointe.

La collaboration avec les élèves du programme ébénisterie du Centre de Formation Professionnelle et la participation de l'enseignante en finition de meuble auraient pu représenter une économie de 46 000\$.

Dans la soumission actuelle, les délais de travaux dans les couloirs doivent être faits avant la fin de l'été. Les travaux à l'intérieur de la bibliothèque étant prévus pour fin octobre. Il reste possible que certains travaux soient faits le soir ou tôt le matin pour éviter les dérangements. Une réflexion est nécessaire par rapport au délai des travaux vs le souhait de dépenser l'argent amassée le mieux possible pour la réalisation du projet.

Il est possible d'aller jusqu'au bout de la démarche avec le soumissionnaire actuel, de négocier pour vérifier les possibilités d'avoir un prix qui correspond davantage au budget disponible. La négociation est possible dans le retrait d'éléments et la modification des délais

et non dans le prix chargé pour les éléments. La négociation avec l'entrepreneur a lieu avant la signature du contrat. Autrement, il y a la possibilité de repartir en appel d'offre avec de nouveaux délais.

Réponses à nos questions auprès de Geneviève Morin à la CSP :

Est-il possible de prévoir les travaux en automne pendant qu'il y a la présence des élèves? Cela dépend du niveau de tolérance de l'équipe-école pour les travaux.

Est-il possible de faire baisser les prix en modifiant l'échéancier des travaux?

Il est possible de repartir en appel d'offres en septembre en modifiant l'échéancier.

Marie-Christine Tremblay souligne le travail exceptionnel de nos bénévoles qui s'impliquent dans le projet. Félicitations pour leur grande implication. Les membres du Conseil d'Établissement sont invités à être solidaires et à rester positifs par rapport aux délais hors de notre contrôle et face à la suite du projet.

D'un côté, il y a une préoccupation d'avoir une bibliothèque fonctionnelle dans l'année à venir tout en tenant compte de l'importance de trouver la meilleure solution possible pour la réalisation des travaux en investissant judicieusement le budget de ce projet. Ainsi, nous vérifierons s'il est encore possible de retirer certains éléments d'ébénisterie en collaboration avec M. Verret au CFPP afin de diminuer les coûts. De plus, un suivi du projet sera fait auprès de notre partenaire, Lowe's.

Le C.É. rencontrera l'entrepreneur sous peu afin de tenter une négociation. Si ça ne fonctionne pas, il faudra repartir en appel d'offres en septembre.

7.2 Financement

Pour l'an prochain, il est suggéré de revoir ou varier l'ordre des éléments de l'ordre du jour.

Provigo

Madame Sophie Corbeil, propriétaire du Marché Provigo de Boucherville a informé Martin Prud'homme de l'existence d'une Fondation qui vient en aide aux enfants selon certains critères en ayant pour objectif de s'assurer que les enfants mangent bien. Les détails de ce programme sont à venir. Par exemple, l'aide pourrait représenter un montant pour diminuer le coût des repas traiteur. Merci Martin Prud'homme pour ces démarches, ce projet pourrait être très intéressant à l'école Paul-VI.

7.2.1 But des campagnes

Lors de l'organisation d'une campagne de financement, nous avons l'obligation d'établir le but de celle-ci avant sa réalisation. La fête de la rentrée étant tôt en début d'année scolaire, les enseignants ont été sondés en assemblée afin de déterminer des idées de projets. Voici

les idées nommées retenues : Achat de matériel de manipulation, de livres pour les classes et organisation d'activités écoles. Il est suggéré d'afficher à l'aide d'un logo ou d'une étampe Logo ou étampe pour identifier ce qui a été acheté avec ce budget. Pour la fête de la rentrée.

Simon Lachapelle propose l'adoption de la campagne de financement de la fête de la rentrée, tel que proposé, appuyé par Myriam Laporte.

CE-18-19-054

7.2.2 Effets scolaires

Suite à l'expérience de la vente d'effets scolaires des deux dernières années et, suite à une discussion sur le sujet et le déficit de ce projet cet année et les délais d'organisation, il est proposé de prendre une année de pause et de revoir ce type de projet pour l'année scolaire 2020-2021.

Éric Cimon propose de reporter le projet de vente d'effets scolaires à l'année scolaire 2020-2010, appuyé par Marie-Sylvie Laurin.

CE-18-19-055

8. Information

8.1. Parole au président

Aucun sujet

8.2. Parole aux membres

Aucun sujet

8.3. Parole à la représentante du service de garde

Une nouvelle technicienne en SDG, Mélanie Gilbert, est de retour à notre école en provenance de l'école de la Broquerie. La nouvelle a été bien reçue par l'équipe et nous lui souhaitons un bon retour à l'école Paul-VI. Nous tenons également à remercier Sophie Lapointe et Josée Gervais, ce qui a été souligné dans l'info-parent. Josée Gervais a obtenu un poste de direction à l'école de la Chanterelle à St-Basile-le-Grand.

Une activité d'après-midi mouillé, est prévue au service de garde avec fusil à eau et maillots de bain.

8.4. Parole à la direction

Merci à tous pour votre accueil lors de mon arrivée le 28 janvier.
Votre transparence et votre dynamisme est très apprécié.

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 22h10.

Nathalie Hébert
Directrice

Éric Cimon
Président

ADOPTÉE